

ISCO

## TITRE PRO BAC +2 (niveau 5) BIM MODELEUR DU BATIMENT

"Je veux être acteur de la révolution numérique du bâtiment..."

## CONTACT

[contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr)  
04 76 28 26 98

### PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

Sans limite d'âge pour un parcours de formation initiales et formation continue

### PREREQUIS

#### Pour un accès en apprentissage

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

#### **Pour faire acte de candidature, il faut être :**

- titulaire d'un diplôme de niveau 4.

#### **Sélection des candidats :**

- instruction du dossier de candidature  
- entretien de motivation

#### Pour un accès en formation initiale

#### **Pour faire acte de candidature, il faut être :**

- titulaire d'un diplôme de niveau 4.

#### **Sélection des candidats :**

- instruction du dossier de candidature  
- entretien de motivation

### DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

**Durée totale :** 2 ans (1 600 heures de cours)

**Début :** 4 mois en initial (490 heures)

**Suite :** possible en initial ou en alternance

**Alternance :** possible à tout moment, dès le début ou en cours de formation

**Rythme en alternance :** 3 à 5 semaines entre ISCO et l'entreprise

**Stages en formation initiale :** 28 semaines sur les 2 ans

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Toute une partie de la formation s'effectue en mode projet transversal.

Salles de cours équipées.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques

Logiciels et appareils de mesures professionnels

### NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 5 [RNCP 39520](#).

Nom du certificateur : le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date de début certification : 28-08-2024

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

Cette formation vise à former des professionnels capables de maîtriser la modélisation numérique (BIM) pour les projets de construction et de rénovation. À l'issue de la formation, les apprenants seront opérationnels pour :

**Concevoir des maquettes numériques** conformes aux conventions BIM, en intégrant les exigences techniques et réglementaires.

**Réaliser des dossiers graphiques** en phase avant-projet et constituer des demandes de permis de construire, en respectant les normes et les contraintes d'urbanisme.

**Collaborer efficacement** avec les acteurs du projet (architectes, bureaux d'études, économistes) grâce à des outils numériques et des plateformes collaboratives.

**Modéliser des bâtiments existants** à partir de relevés numériques (scanner 3D), en produisant des maquettes 3D précises et documentées.

**Détecter et résoudre les incompatibilités** entre les plans techniques et architecturaux, en utilisant des outils comme les visionneuses IFC et les rapports BCF.

La formation prépare également à l'utilisation des logiciels 2D/3D, à la gestion des données du projet, et à l'application des réglementations (thermique, accessibilité, incendie, etc.). Les compétences acquises permettent d'intervenir sur des projets neufs ou de rénovation, en garantissant la qualité et la conformité des informations transmises aux différents acteurs du secteur.

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation combine :

**Mise en situation professionnelle** (14h) : réalisation de dossiers graphiques et maquettes BIM.

**Entretien technique** (30 min) : présentation et échange sur les travaux.

**Questionnement sur production** (30 min) : analyse d'un dossier de relevé numérique et modélisation. L'accès à Internet et aux logiciels professionnels est autorisé. Les compétences transversales sont évaluées tout au long des épreuves.

### Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Cette formation ouvre des opportunités dans divers secteurs : cabinets d'architecture, bureaux d'études techniques, entreprises du bâtiment, ou collectivités territoriales. Les diplômés peuvent occuper des postes tels que **BIM Modelleur**, **Technicien d'études**, **Dessinateur BIM**, ou Dessinateur-Projeteur, en participant activement à la conception et à la modélisation de projets neufs ou de rénovation.

Pour une **poursuite d'études**, les titulaires peuvent se spécialiser en suivant la formation préparant au **titre professionnel de Coordinateur BIM**, ou viser des certifications en gestion de projet numérique. Ils peuvent également intégrer des formations de niveau supérieur (Bac+3/4) comme une **Licence Pro BIM** ou un Master en Génie Civil/Architecture Numérique, pour évoluer vers des rôles de **Coordinateur BIM** ou Chef de projet.

## CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier par mail à [contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr).

Sélection des candidats :

- Instruction du dossier de candidature
- Entretien de motivation

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

L'inscription à la formation est effective à la réception d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail en alternance ainsi que d'une fiche mission que nous devons valider. La formation est ouverte à partir de 6 alternants dans la limite de 12. Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

## COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Formation initiale nous contacter pour un devis [contact.sca@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca@grenoble.cci.fr)

## FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible. Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)... Nous contacter pour un devis [contact.sca@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca@grenoble.cci.fr)

## MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation. (conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

## HÉBERGEMENT

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.**

Une superficie d'environ 3 500 m<sup>2</sup> :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

## RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
  - 1 cafétéria,
  - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

## HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

**Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.**



## LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.